



MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

Eric KALAJZIC

Le colonel breveté d'état-major Eric KALAJZIC a alterné commandements opérationnels et fonctions dans l'instruction, puis dans l'enseignement académique comme directeur du département Hautes études de la Défense (HED). À son retour du Mali, où il a exercé la fonction de conseiller militaire spécial du commandant de la force MINUSMA, il a repris la fonction de chef de la chaire Politique mondiale du département Étude des conflits de l'ERM.

De Multidimensionale Geïntegreerde Stabilisatiemissie van de Verenigde Naties in Mali (MINUSMA) heeft de bedenkelijke reputatie van VN-missie die de hoogste menselijke tol geëist heeft. Tussen zijn aanvang in april 2013 en april 2018 verloor de MINUSMA niet minder dan 160 blauwhelmen. Militairen en burgers die voor de VN werken zijn als het ware schietschijven, terwijl ze de bevolkingsgroepen bijstand komen verlenen en een vreedzame overgang mogelijk maken. Ze bevinden zich overduidelijk in een regio waar de geschillen niet tegen hun einde aanlopen. Het is klaar als een klontje dat de aard van de vredeshandhavingsoperaties veranderd is sinds een tiental jaren. De internationale gemeenschap moet een nieuw denkkader overwegen indien ze de stabiliteit in sommige regio's wil bestendigen met militaire capaciteiten.

Une première question qui vient à l'esprit face au sinistre bilan des morts et blessés au Mali, tant parmi les Maliens qu'au sein des forces internationales, est de savoir s'il y a bien une paix à maintenir dans ce pays. Une deuxième est de se demander si l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger (juin 2015) est bien pris en compte et si les parties signataires souhaitent réellement coopérer à sa mise en œuvre. Une troisième porte sur la légitimité du gouvernement du Mali qui a fait appel à l'aide internationale et à la perception de l'ONU en tant qu'institution neutre, indépendante et objective.

MINUSMA : UNE MISSION DE MAINTIEN DE LA PAIX ?

Depuis l'indépendance du pays déclarée le 22 septembre 1960, le Mali a connu de façon récurrente des insurrections entre le Nord, peuplé essentiellement par diverses tribus touarègues, arabes ou maures (l'Afrique « blanche »), et le gouvernement central où les ethnies du Sud sont majoritaires (l'Afrique « noire »). Sur les quatre rébellions historiques (en 1962, 1990, 2006 et 2007) ayant précédé la rébellion actuellement en cours depuis 2012, deux ont également eu des prolongements au Niger, dont la composition démographique est comparable. Nous sommes face à un problème essentiellement politique de partage du pouvoir entre « centre » et « périphérie », avec des populations dont l'aire de répartition est coupée par les frontières administratives issues de la colonisation. À l'issue de ces conflits, certains insurgés se sont réfugiés en Algérie ou en Lybie et ont rejoint les guérillas du Liban, de Palestine ou d'Afghanistan, se radicalisant parfois, acquérant à coup sûr des savoir-faire en matière de techniques de guerre asymétrique et nouant des contacts internationaux dans le monde du djihadisme.

À cette opposition traditionnelle entre Nord et Sud s'ajoutent des conflits entre Touaregs, essentiellement pour le contrôle de points d'eau et de certains axes de circulation dans une région de transit importante empruntée par divers groupes armés et connue pour divers trafics. En outre, il existe des affrontements intercommunautaires classiques entre éleveurs, agriculteurs et chasseurs, essentiellement dans la partie centrale du pays, dont la violence et le nombre de victimes sont tout sauf négligeables. On ne peut dès lors pas parler d'un conflit global au Mali, mais de plusieurs foyers de violence ayant des causes différentes et impliquant des acteurs différents qui sont en contact les uns avec les autres au sein d'une nébuleuse de partenariats temporaires visant à s'affranchir de l'autorité de la capitale et de ses représentants.

L'accord de paix et de réconciliation signé à Bamako le 20 juin 2015 et issu du processus de négociations d'Alger vise essentiellement l'insurrection au Nord menée par certains Touaregs et Arabes/Maures. Il ne porte pas sur le traitement inéquitable des populations habitant le centre du pays, peu représentées et peu défendues au niveau du gouvernement central. Ce qui constitue une réelle nouveauté, c'est la menace croissante des islamistes radicaux qui s'appuient sur le désir des populations du Nord de s'affranchir de l'autorité de Bamako et qui ont progressivement migré vers le centre du pays pour y « travailler » les populations. Le manque de présence de l'État, les mauvaises conditions socio-économiques ainsi que les disputes intercommunautaires font de la zone centrale du Mali le pivot de la déstabilisation tant du pays que des autres pays de la sous-région, étant donné les prolongements

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

transfrontaliers de cette déstabilisation au Burkina-Faso, au Niger et en Mauritanie. En d'autres mots, nous faisons face à une instabilité transnationale, alors que les mandats des Nations unies sont accordés pour un territoire national.

La mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation est laborieuse. Les signataires, poussés dans le dos par la communauté internationale, ont signé à contrecoeur. Tous, tant du côté des groupes armés signataires (la « Plateforme » et la « Coordination des mouvements de l'Azawad », CMA) que du gouvernement, s'emploient à freiner des quatre fers la mise en œuvre des mesures concrètes, cherchant à se positionner pour un partage plus global du pouvoir et des intérêts matériels qui pourraient en découler. De surcroît, les groupes ne restent pas unis. Depuis juin 2015, les alliances se sont recomposées plusieurs fois, au point qu'il devient difficile de dire si un nouveau groupe est légitime ou non. En effet, certains des membres qui le constituent faisaient partie des mouvements signataires en 2015 et affirment vouloir certes contribuer au processus de paix, mais ne plus pouvoir cohabiter avec certains membres de la Plateforme ou de la CMA. À cela s'ajoute que le Comité de suivi de l'accord ne les reconnaît pas.

En bref, la situation est très confuse du côté des groupes armés. Parmi les forces de sécurité et de défense maliennes, ainsi que chez certains membres du gouvernement, nombreux sont ceux qui ont conservé une logique proche de celle qui animait la France vis-à-vis de l'Alsace-Lorraine : un désir de revanche. Ils veulent reconquérir le Nord, pas simplement s'y rétablir. Un sentiment encore exacerbé par la débâcle de l'été 2014 face aux Touaregs et aux Arabes. Il n'est pas rare d'entendre au Nord des déclarations affirmant que l'ennemi n'est pas le « terroriste », mais bien le « Noir » au sud du fleuve Niger. Dans la capitale, certains officiels, hors micro, affirment sans sourciller que la seule solution possible au Nord est l'éradication complète des Touaregs et des Arabes. Ce genre de déclarations *off the record* n'augure pas d'une volonté ferme de conclure une paix durable.

Il nous faut aussi reconnaître que le gouvernement provisoire qui a fait appel à la communauté internationale pour l'aider à rétablir la stabilité au Mali n'avait pas été élu et devait beaucoup à l'implication de la France dans cette partie de l'Afrique. À l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité des Nations unies, nous voyons une diplomatie française très active, empruntant des voies parfois difficiles à admettre par certains États membres de l'Union européenne. Le secrétaire général des Nations unies et ses adjoints doivent donc veiller à ne pas apparaître comme étant la caisse de résonance des intérêts de certains membres permanents du Conseil de sécurité. De plus, les résolutions relatives au Mali depuis la

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

réolution 2100 enjoignant d'appuyer les autorités maliennes pour mettre en œuvre l'accord de paix et de réconciliation. La MINUSMA conseille et fournit par conséquent un appui à un gouvernement qui n'est, à tout le moins, pas « très » inclusif ainsi qu'aux Forces armées maliennes (FAMA) qui ne le sont pas du tout : plus de 90 % de son personnel sont des Bambaras, et rares sont les militaires issus du nord et du centre du pays. Il n'est dès lors pas surprenant qu'une frange de la population considère les soldats et coopérants participant à ces opérations comme prenant parti pour le gouvernement et les officiels aux dépens des populations locales.

Les conditions nécessaires pour déployer une mission des Nations unies n'étaient donc pas réunies, mais que faire d'autre pour éviter un effondrement total du pays entre les mains de djihadistes et éviter que cette déstabilisation du Mali ne se propage comme une tache d'huile à toute l'Afrique de l'Ouest ? Les tentatives dirigées par la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), puis par l'Union africaine, ont vite montré les limites de ces organisations. Une coalition des bonnes volontés, seule alternative à l'ONU, aurait dû s'inscrire dans une structure menée par un État-cadre. Seule la France était en mesure de la mener mais, pour des raisons historiques et politiques évidentes, elle ne pouvait le faire. De surcroît, le « problème » politique initial a évolué, des seuls Touaregs et Arabes du Nord vers le Centre du pays, et est porteur des germes d'une instabilité transfrontalière autrement plus dangereuse. Ce que les djihadistes ont tenté de faire (trop) rapidement dans le second semestre de 2012, ils sont en passe de le réaliser par une stratégie d'alliances groupant insurgés et terroristes et visant à s'étendre comme une tache d'huile vers la capitale. Ils sont aujourd'hui présents et mènent des actions jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de Bamako. Si un accord de paix et de réconciliation a bien été conclu, il nous faut admettre qu'une vision ambitieuse et un plan effectif pour réformer le système national de sécurité et ses constituants font actuellement toujours défaut.

MINUSMA : UNE MISSION MULTIDIMENSIONNELLE INTÉGRÉE DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE

Le Mali se divise en trois zones : Nord, Centre et Sud, qui correspondent assez bien aux trois grands types de climat que connaît le pays : respectivement le climat du désert du Sahara, le climat semi-désertique du Sahel et le climat tropical de savane. Le Nord est une zone très peu peuplée, comptant environ un million d'habitants, où les populations sont concentrées dans les rares oasis du désert. Dans la bande intermédiaire, la population est nombreuse, entre trois et cinq millions d'habitants selon la définition des limites de cette région, suivant que l'on inclue ou non les cercles de la région administrative de Ségou. Elle se répartit essentiellement le long et dans le delta intérieur du fleuve Niger. La densité humaine y est élevée. Au Sud, y compris à Bamako, la saison des pluies dure de fin mai à octobre et les températures sont plus clémentes.



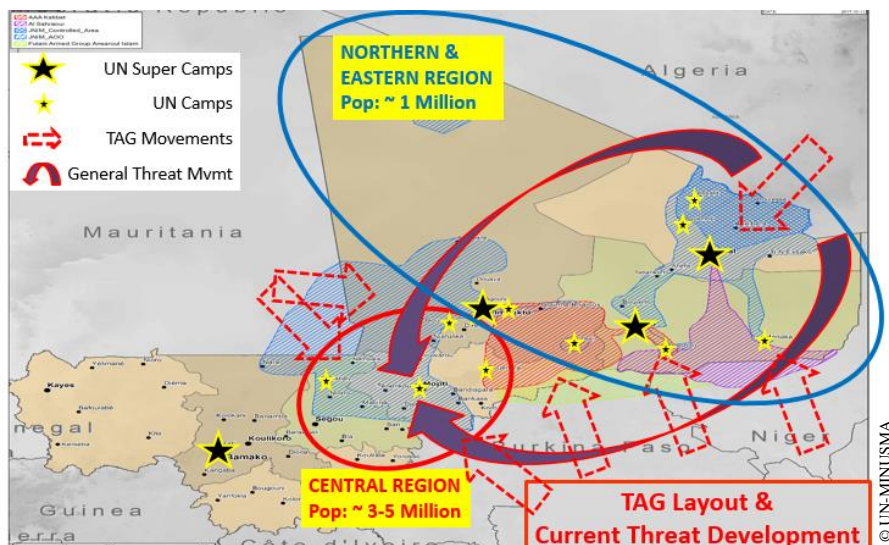
Au Nord, la présence de l'État est réduite à sa plus simple expression. Dans cette région, la population n'est pas un enjeu des combats. Elle ne subit pas beaucoup les conséquences des tensions entre la capitale et la périphérie. C'est un lieu traditionnel de « commerce », que nous appellerions « trafic », mais qui représente une réalité pérenne depuis des siècles pour les

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

tribus nomades. Hommes, biens, drogues ou armes suivent des routes de transit dans le désert, entre le golfe de Guinée et l'Afrique du Nord. Les groupes armés sont engagés dans une lutte de pouvoir pour contrôler les flux et les nœuds de communication. Leur motivation politique va de la décentralisation à l'autonomie plus ou moins large, et même jusqu'à l'indépendance. Certains visent à établir la charia comme fondement des règles de la vie sociale. Il s'agit essentiellement d'un problème d'ordre politique et de détermination du modèle de gouvernance.

Dans la zone centrale du pays, nous avons affaire à une gouvernance faible. L'État tente de redéployer ses forces de sécurité et de défense ainsi que son administration. Une bonne partie de son territoire est inaccessible durant la saison des pluies (entre juin et octobre), ce qui isole les populations en plusieurs noyaux et rend les opérations difficiles. La mobilité y est réduite et les points de passage obligés facilitent les possibilités d'embuscade. Depuis des siècles, une rivalité met aux prises éleveurs et cultivateurs, entre Peuls, Dogons et Songhaïs pour le contrôle des sols. Ces rivalités ethniques sont instrumentalisées par de nombreux acteurs : groupes terroristes, prêcheurs radicaux, mais parfois aussi représentants du gouvernement dont il est difficile d'établir s'ils agissent sur ordre ou d'initiative. Comme les ethnies de la région centrale du pays sont sous-représentées au gouvernement et au parlement, un sentiment de frustration à l'encontre des dirigeants à Bamako et des gens issus du Sud s'est développé. En dépit des pertes subies au sein des fonctions symboles de l'État malien (juges, policiers, militaires, enseignants, fonctionnaires), les populations locales constituent clairement l'enjeu majeur. Elles subissent de plein fouet les actes des bandes criminelles, locales ou transfrontalières, des radicaux et des trafiquants. La partie centrale du pays est le véritable centre de gravité des problèmes sécuritaires actuels au Mali, mais aussi de toute cette sous-région d'Afrique de l'Ouest.

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

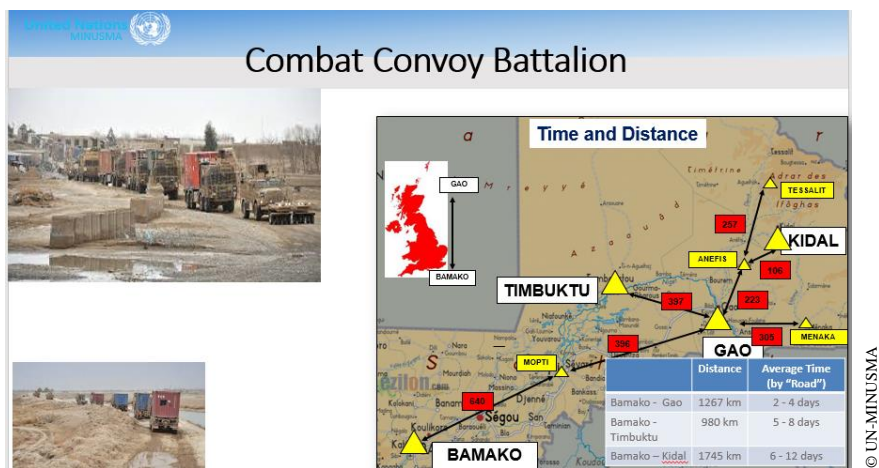


La capitale, Bamako, et le Sud sont souvent oubliés des analystes. L'insécurité y est d'une autre nature. Les conditions socio-économiques, la corruption endémique et la mauvaise gouvernance en général génèrent des troubles sociaux. La jeune génération accepte de moins en moins les anciens et leur façon de gouverner le pays. Il est important de garder en mémoire que, pour pouvoir être élu président, les votes du seul Sud suffisent à obtenir une majorité...

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

Cette sommaire description caractérisant la situation sécuritaire au Mali tend à montrer qu'un mandat des Nations unies se focalisant sur le Nord n'est plus du tout pertinent. Si au Nord la population souffre relativement peu des combats entre groupes armés qui visent essentiellement à contrôler certains nœuds de passage pour en tirer des bénéfices, ce n'est pas le cas dans la zone centrale du pays. Cette zone insuffisamment, voire pas du tout contrôlée bénéficie aux activités criminelles, aux insurgés et aux terroristes. Seule une approche multidimensionnelle réellement intégrée est en mesure de la pacifier et d'y établir la stabilité, base d'un développement économique durable. Si nous souhaitons apporter une réponse la plus holistique possible au chaos et à l'instabilité du Mali, il conviendrait de pouvoir développer une approche différenciée dans les trois zones évoquées, basée sur un mandat plus large et transfrontalier pour faire la différence. Ignorer la situation sécuritaire du Sud au nom du respect de la souveraineté nationale, c'est méconnaître la réalité du pays.

Après avoir caractérisé la situation sécuritaire, il nous paraît indispensable de situer l'action de la MINUSMA et de ses partenaires dans le milieu physique et géographique. Il suffit de

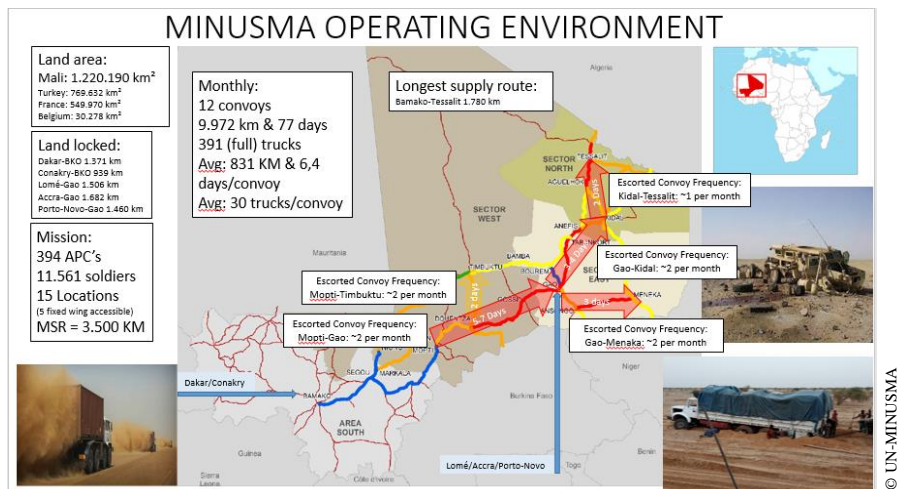


prendre connaissance des distances pour comprendre que l'étendue du pays constitue une contrainte de taille pour les acteurs et leurs logisticiens. La longueur des lignes de ravitaillement, l'état des rares infrastructures routières et le peu de plateformes aériennes représentent des défis permanents. S'y ajoutent des terrains difficiles, la rudesse du climat, les vents et tempêtes de sable ainsi que l'inaccessibilité de nombreuses zones lors de la saison

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

des pluies. Tous ces éléments contribuent à limiter la liberté de mouvement et la capacité de concentrer les moyens nécessaires pour assurer une supériorité locale de façon temporaire. Cartes et photos parlent d'elles-mêmes.

Le milieu humain dans lequel nous devons opérer est aussi particulièrement complexe de par la diversité du tissu social réparti en nombreux clans, communautés, ethnies, tribus, etc. Il



convient de prendre en compte la réalité anthropologique ainsi que les influences et héritages historiques et socioculturels très divers. Au niveau des attentes et revendications de chaque entité sociale, il est difficile de tracer des lignes de convergence et de comprendre les véritables enjeux, au-delà du déclaratoire et face au poids des non-dits. Bref, créer les conditions d'un consensus à partir de l'accord de paix et de réconciliation signé par une partie des acteurs locaux relève de la gageure et nécessite beaucoup de diplomatie, ainsi que des contacts bilatéraux multiples afin de déterminer les lignes d'avancée fédératrices. Ces efforts prennent beaucoup de temps et celui-ci est un facteur critique, car il est systématiquement exploité par tous ceux qui veulent nuire à la paix et à la stabilité. Quoi qu'il en soit, aux yeux de tous, la mise en œuvre du processus de paix est essentielle pour permettre une sortie des conflits, frictions et tensions à divers niveaux au Mali.

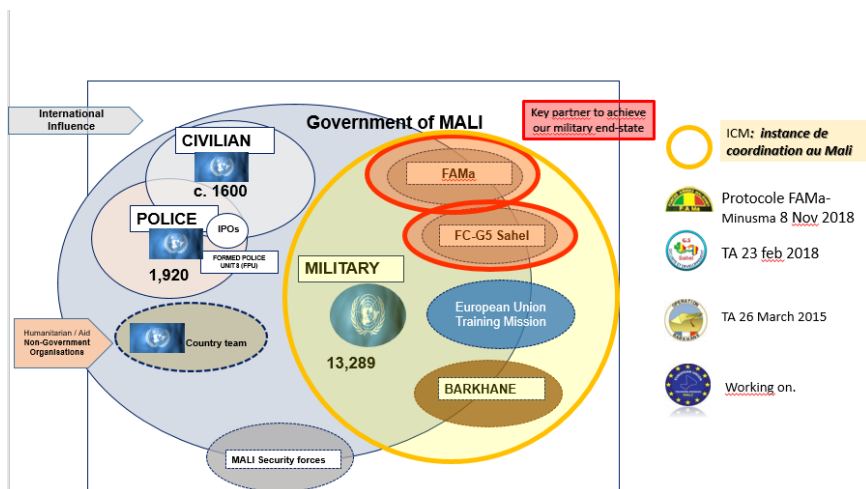
Sur une grande partie du territoire malien, le terrorisme est une menace polymorphe. Les forces maliennes sont ses principales victimes et le taux des pertes est très élevé. Cependant,

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

les forces internationales, la force et la police de la MINUSMA, les militaires français de l'opération Barkhane, et la coalition régionale du G5 Sahel sont aussi l'objet d'attaques asymétriques, directes et indirectes. Le recours systématique à des engins explosifs improvisés, les tirs de harcèlement de mortiers, les embuscades complexes, les violences délibérées (attaques, enlèvements, séquestrations, assassinats individuels et de masse) contre les représentants et les symboles de l'autorité de l'État, mais également contre les populations, créent un climat de psychose. En outre, la porosité entre les réseaux terroristes, les mouvements d'insurgés et les réseaux criminels complique la donne. En effet, le défi est à la fois de pouvoir s'attaquer aux trafiquants de drogue, d'armes et d'êtres humains et de restreindre la liberté d'action des groupes armés terroristes qui trouvent refuge dans les immenses zones non contrôlées et qui se dissimulent aussi parmi la population en exerçant une influence directe visant à saper l'autorité de l'État. Sachant que les frontières internationales ne sont pour ces individus que des lignes sur une carte, la nature transfrontalière de leurs activités requiert une capacité d'action qui ne serait plus seulement limitée à un espace national, mais autorisée à agir au niveau régional.

En ce qui concerne les partenariats, la situation est également très complexe, tant les acteurs sont nombreux sur le théâtre malien. Le défi se situe essentiellement au niveau de la cohérence, de la synchronisation des actions et de la complémentarité des mandats octroyés. Il existe aussi de nombreux plans et initiatives stratégiques pour la région ; ceux-ci devraient être mieux intégrés. Ainsi, un premier tour d'horizon fait apparaître que des plans et initiatives ont été définis tant par la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des États sahélo-sahariens, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Organisation des Nations unies que par l'Union africaine, l'Union européenne ou encore l'Union du Maghreb arabe. D'autres acteurs multilatéraux et bilatéraux, comme le G5 Sahel, la France, le Canada, les États-Unis et même le Danemark ont également développé des stratégies ou des initiatives pour cette région d'Afrique. Cependant, chaque acteur conçoit le Sahel en fonction de ses besoins, de ses intérêts et de ses perceptions. Le schéma suivant reprend les partenaires principaux actifs sur le terrain et ayant développé des accords particuliers.

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies



Bien entendu, les FAMA sont les premiers acteurs de la sécurité nationale au Mali. De façon très symbolique, elles sont présentes à Tessalit et dans les mécanismes opérationnels de coordination (MOC), structures destinées à favoriser le processus de DDR (désarmement, démobilisation, réintégration) issues des négociations d'Alger et faisant partie de l'accord de paix et de réconciliation. Il manque une véritable vision pour la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et nul ne connaît au juste le nombre des effectifs travaillant dans ce secteur, ni ce qu'ils font exactement. Les autorités maliennes se réfugient derrière l'indispensable sécurité des opérations pour ne pas communiquer précisément l'état et le positionnement de leurs forces. Les FAMA ne sont toujours pas inclusives et le Sud y est largement surreprésenté. Elles essaient de reprendre pied dans la zone centrale du pays et y subissent des pertes sévères.

L'opération militaire française Barkhane, qui a succédé à l'opération Serval, a été mandatée pour lutter contre le terrorisme transfrontalier. C'est dans ce cadre que des opérations sont menées à partir de bases de départ à Kidal, Gao, Tombouctou et Tessalit, principalement. L'opération Barkhane appuie des groupes armés défendant le principe d'un Mali un et indivisible. Le risque pour la France est de se trouver associée à des dérives et des actions contraires aux droits de l'homme. Chaque faction « supplétive » doit d'ailleurs déclarer formellement se conformer à un code de conduite strict et se retrouve exclue si elle ne le respecte pas. Les troupes tournent tous les quatre mois et mènent des opérations sur la base

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

des renseignements dans une logique « senseurs-effecteurs ». Elle vise essentiellement les groupes et leaders les plus radicaux. Ses bases sont souvent juxtaposées à celles de la MINUSMA, ce qui hérisse les humanitaires dont certains vont jusqu'à prétendre que c'est cette proximité et cet appui mutuel (accords de 2015) qui mettent en péril leurs propres programmes et les exposent à des attaques. La section « Droits de l'homme » de la MINUSMA pointe aussi régulièrement du doigt des exactions commises dans le cadre de l'opération Barkhane, à tort ou à raison.

La mission d'entraînement de l'Union européenne vise à former, entraîner et développer la nouvelle armée malienne. Elle se limite à des actions de conseil au niveau des états-majors, à de la formation à Koulikoro – où, après avoir instruit et entraîné neuf groupements tactiques interarmes (GTIA), les instructeurs sont passés à l'entraînement des cadres officiers et sous-officiers – à de la formation continuée d'état-major et à de l'entraînement in situ pour des modules de formation spécifiques. Si ces équipes mobiles sont actives depuis près d'un an et demi, elles sont toutefois limitées géographiquement aux zones sud et centre du pays. Elles ne sont pas engagées dans les opérations avec les FAMA, contrairement aux équipes de liaison et de tutorat opérationnel (*Operational Mentoring and Liaison Team*, OMLT) que nous avons connues en Afghanistan. Les États membres de l'Union européenne ne souhaitent pas aller plus loin dans la prise de risque. La MINUSMA fournit un support logistique et de protection pour des modules de formation à Mopti et à Gao, par exemple. Le principal problème est le manque de vision d'ensemble et la non-existence d'un plan de réforme du secteur de la sécurité, bien plus vaste que le seul domaine militaire.

L'UE a également mis en place une délégation permanente active sur divers projets de développement ainsi qu'un volet « justice et police », la mission EUCAP Mali. Cette mission de construction de capacités fournit de l'assistance et des conseils à la police nationale, à la gendarmerie et à la garde nationale. Elle tente d'améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles, de rétablir des chaînes hiérarchiques cohérentes, de renforcer le rôle des autorités judiciaires et administratives et de faciliter le redéploiement au nord du pays. Elle le fait en parallèle avec la composante police de la MINUSMA. La décision de nommer un chef de mission français pour EUCAP Mali (un général de division de gendarmerie) et un commandant en second français pour la police de la MINUSMA (un général de brigade de gendarmerie) a été prise dans l'optique de faciliter la coopération.

Le G5 Sahel est une structure régionale censée être capable de travailler à la sécurisation des frontières de cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad), mettant

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

en commun des unités et constituant des états-majors combinés. Il est important de se rendre compte que ce ne sont actuellement que des unités d'infanterie motorisée dont la mobilité stratégique et opérative est inexistante. Le G5 Sahel a lancé sa première opération en début décembre 2017. Les forces engagées ne dépassent pas quatre compagnies. Elles manquent de tout. Pour développer une force régionale efficace, il sera nécessaire de pouvoir dégager des budgets annuels de l'ordre de 420 millions d'euros sur dix ans sinon, comme c'est le cas pour de nombreux programmes de soutien en Afrique (entraînement, acquisition de capacités, recrutement régulier, maintien, accompagnement), les efforts seront vains et l'outil se délittera plus ou moins vite.

MINUSMA : LABORATOIRE DE NOUVELLES CAPACITÉS POUR LES NATIONS UNIES

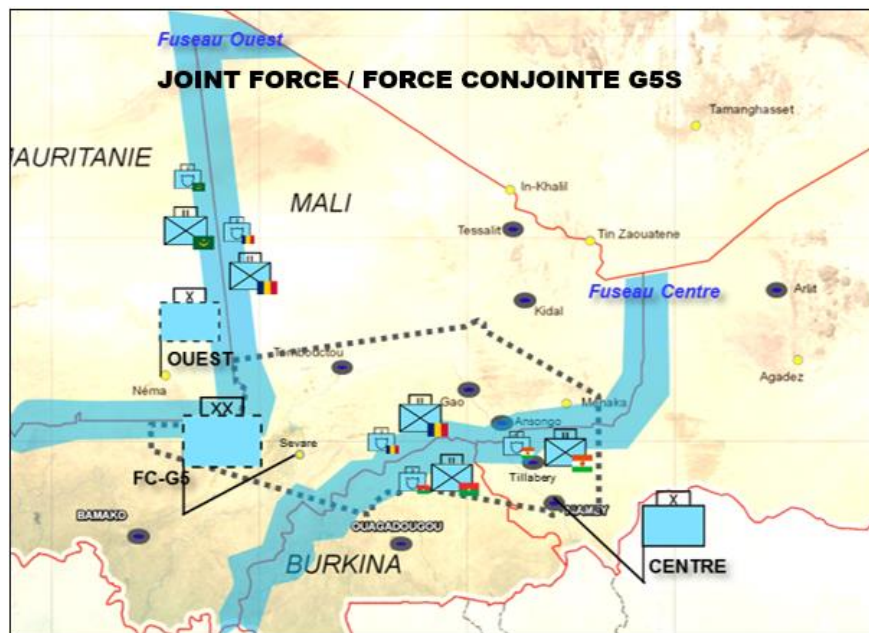
La MINUSMA est une mission multidimensionnelle intégrée. Son cadre d'action et sa nature sont définis par la résolution 2364 du Conseil de sécurité des Nations unies (juin 2017). Elle agit en soutien des autorités maliennes dans la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation. Elle doit aider à créer les conditions pour que l'environnement soit stable et sûr afin de permettre aux autorités légitimes de se redéployer au Nord. Dans le cadre de ce mandat, la protection des populations est un élément clé, notamment contre les menaces terroristes. La force de la MINUSMA a également pour tâche de défendre activement son mandat (avec en toile de fond la question ambiguë du seuil à placer entre antiterrorisme anticipatif et contreterrorisme) et d'assurer la protection du personnel des Nations unies, tant civil que militaire ou policier, ainsi que de ses biens. En outre, la mission se doit de promouvoir les droits de l'homme et de veiller à leur protection. L'assistance humanitaire fait aussi partie des lignes de force du mandat. Celui-ci n'inclut pas la lutte contre le terrorisme. La force de la MINUSMA peut disposer de maximum 13 000 hommes, ce qui – eu égard à l'immensité du pays et à l'ampleur des tâches et responsabilités – est peu !

Confrontée quotidiennement à la menace terroriste qui la prend pour cible, tout en disposant d'un mandat solide (mais qui ne couvre pas la lutte contre le terrorisme), la force de la MINUSMA fait face à un vrai défi. Elle subit les pressions de l'ONU et de ses États membres pour prendre des mesures afin de limiter les pertes et répliquer vigoureusement aux attaques ou attentats. Cette situation impose logiquement de faire appel à toutes les ressources présentes sur le théâtre, de recourir intensivement aux complémentarités des rôles de chaque

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

acteur au travers des coordinations renforcées et de trouver des plateformes novatrices pour obtenir des effets par-delà les frontières.

Le rapport Dos Santos Cruz, du nom d'un ancien commandant de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), a bien balisé le terrain. Il démontre parfaitement que les principes ayant régi les opérations de maintien de la paix du passé, par exemple à Chypre ou dans les Balkans, où il s'agissait de



© UN-MINUSMA

séparer des adversaires par un dispositif essentiellement statique de tours d'observation complété par des patrouilles de liaison, de noter les violations des accords et de rappeler aux parties leurs obligations, ne sont plus applicables dans des situations asymétriques, explosives, où il n'existe aucune ligne de démarcation ni zones neutres, où les membres du personnel de l'ONU sont des cibles et où l'accord de paix à la base du déploiement est perçu comme mauvais par toutes les parties.

MINUSMA : laboratoire des futures opérations de la Paix des Nations unies

Un changement radical de paradigme est indispensable si la communauté internationale veut mettre un peu d'ordre dans le chaos et aider à rétablir des conditions de stabilité minimale pour atténuer les souffrances des populations et, par sa présence, empêcher autant que faire se peut des catastrophes humanitaires ou des meurtres de masse à caractère ethnique.

Reageren? Réagir?: **BMT-RMB@mil.be**

Mots-clés: MINUSMA, ONU, terrorisme, contre-insurrection, Mali, opérations militaires de maintien de la paix



www.irsd.be - www.khid.be - www.rhid.be

Tous droits réservés - Alle rechten voorbehouden